

Budget primitif 2026

Note brève et synthétique

Conseil Municipal du 11 décembre 2025

INTRODUCTION

Le débat sur les orientations budgétaires qui s'est tenu le 12 novembre dernier a été l'occasion de rappeler le contexte financier et institutionnel dans lequel se retrouvent les collectivités.

Depuis 2020, la crise sanitaire, la crise économique, la hausse des taux d'intérêts et des coûts de l'énergie ainsi que les effets de la loi de finances 2025 avec ses nouveaux prélèvements sur les collectivités, ont multiplié les effets pesant sur l'épargne et maintenu le climat d'incertitude.

Au moment de la rédaction de cette note, la loi de finances 2026 est toujours en débat au Parlement et ne permet pas d'anticiper d'éventuels nouveaux effets pour les collectivités. De ce fait, le budget 2026 de la Ville d'Orléans a été construit sans nouvelles ponctions de l'Etat mais en intégrant les mesures déjà connues telle que la hausse des cotisations CNRACL et en restant prudent dans l'évolution des recettes par rapport à l'année passée.

En l'absence de perspectives la vigilance doit rester de mise sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement car l'évolution des recettes ne permet plus de couvrir l'ensemble des hausses de dépenses subies. Ainsi, le maintien des efforts de gestion mis en œuvre sur l'année 2025 permet à la Ville d'Orléans de proposer un niveau d'épargne nette à 14,3 M€ en augmentation de 4,5 M€, tout en poursuivant la stabilisation des taux de fiscalité.

Le niveau d'investissement reste également important avec au global 67,9 M€ de crédits de paiement proposés tout en maintenant l'encours de dette à fin 2026 sous la barre des 100 M€.

Cette note synthétique présente les principaux éléments financiers de ce budget primitif 2026

PRESENTATION CONSOLIDEE DES BUDGETS PAR GRANDES MASSES : Budget principal et budgets annexes

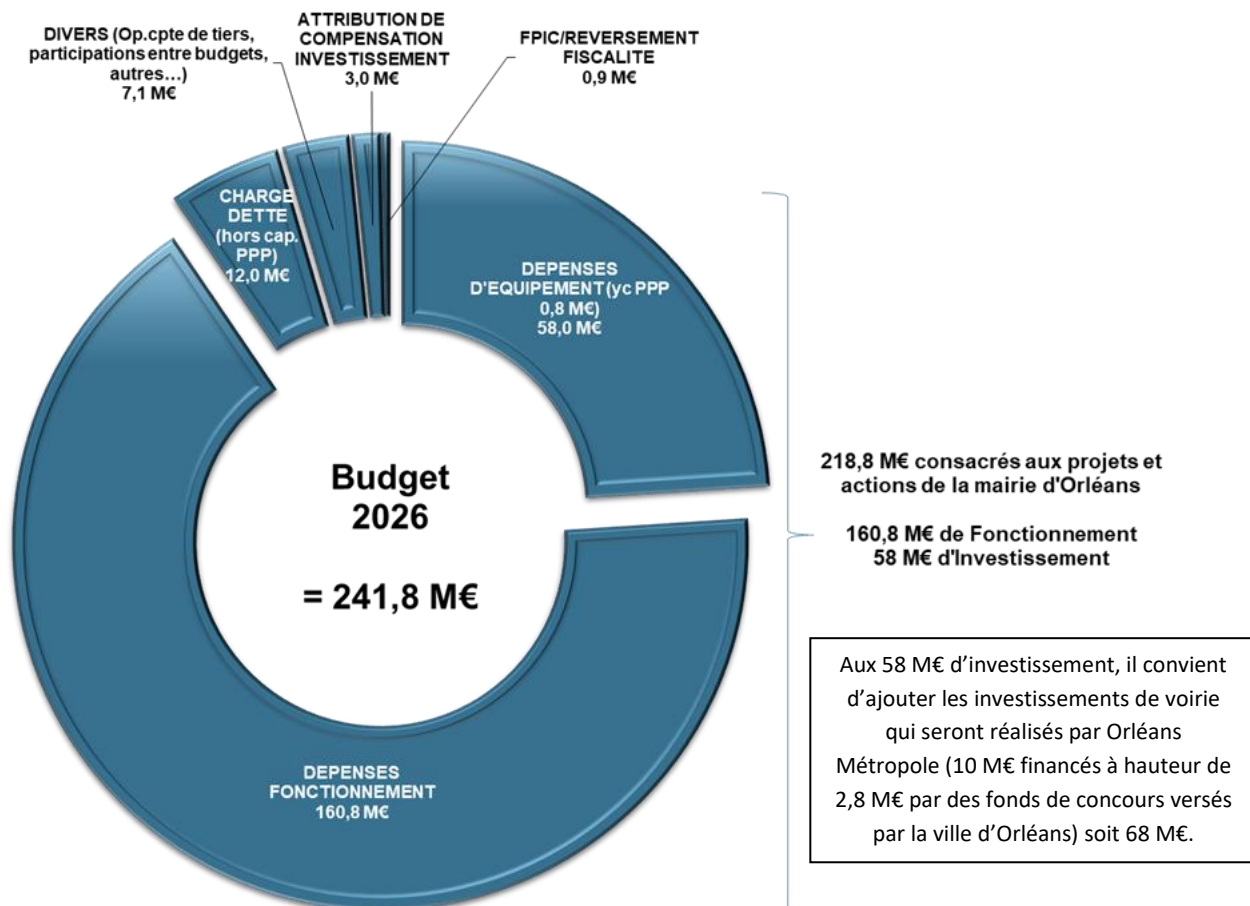
Cette partie présente une vision consolidée du budget principal et des budgets annexes de la Ville d'Orléans (activités spécifiques et animation sociale détaillés en partie VI). Pour 2026, l'équilibre budgétaire des dépenses et recettes réelles s'établit à 241,8 M€ :

INVESTISSEMENT	BP 2025	BP 2026
RECETTES CUMULEES	73,4 M€	84,8 M€
dont recettes réelles	41,0 M€	46,8 M€
dont recettes d'ordre	32,4 M€	38,0 M€
DEPENSES CUMULEES	73,4 M€	84,8 M€
dont dépenses réelles - équipement (hors PPP)	47,2 M€	57,2 M€
dont Attribution de compensation investissements	3,0 M€	3,0 M€
dont autres dépenses réelles	3,7 M€	4,0 M€
dont remb. capital de la dette (yc PPP)	10,2 M€	10,4 M€
dont dépenses d'ordre	9,3 M€	10,2 M€

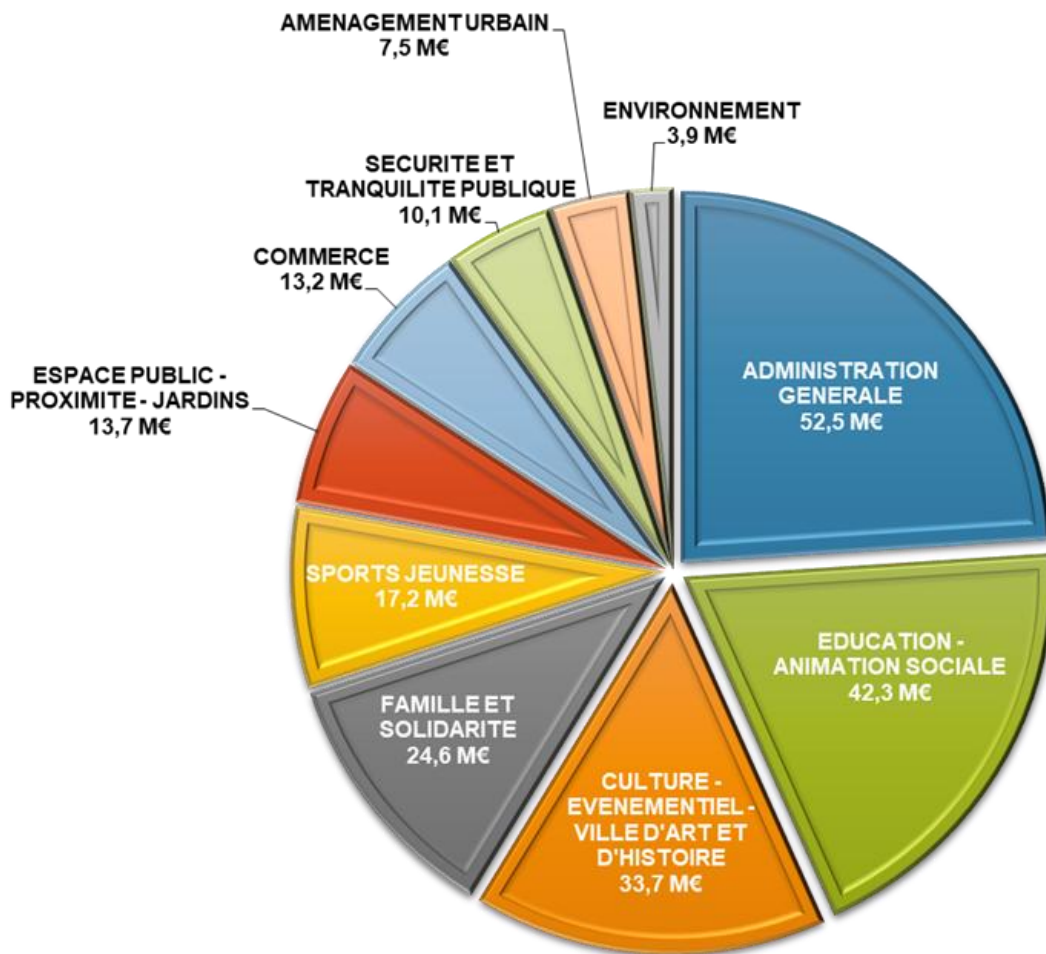
FONCTIONNEMENT	BP 2025	BP 2025
RECETTES CUMULEES	200,3 M€	202,7 M€
dont recettes réelles	192,5 M€	195,0 M€
dont recettes d'ordre	7,8 M€	7,7 M€
DEPENSES CUMULEES	200,3 M€	202,7 M€
dont dépenses réelles	169,4 M€	167,2 M€
dont dépenses d'ordre	30,9 M€	35,5 M€

DEP/ REC REELLES CUMULEES	233,5 M€	241,8 M€
TOTAL 2 SECTIONS	273,7 M€	287,5 M€

Les dépenses réelles consolidées se décomposent comme suit :



218,8 M€ sont consacrés aux projets et actions de la Mairie d'Orléans et se répartissent de la manière suivante par politique :



Le budget consolidé 2026 présente un niveau d'épargne brute de 27,8 M€ et de 24,8 M€ après attribution de compensation d'investissement.

L'épargne disponible des budgets consolidés atteint 14,4 M€ après remboursement de la dette, montant en progression de 4,5 M€ par rapport au budget primitif 2025.

BUDGETS PRIMITIFS 2026	Budget principal	Budget annexe activités spécifiques	Budget annexe animation sociale	CUMULS
Recettes de gestion (1)	189,9 M€	0,6 M€	4,5 M€	195,0 M€
Dépenses de gestion (2)	159,7 M€	0,5 M€	4,5 M€	164,7 M€
Epargne de gestion (3) = (1) - (2)	30,2 M€	0,1 M€	0,004 M€	30,3 M€
Frais financiers / PPP (4)	2,5 M€			2,5 M€
Charges Exceptionnelles (5)	0,1 M€			0,1 M€
Produits Exceptionnels (6)	0,002 M€			0,00 M€
Epargne brute (7) = (3) - (4) - (5) + (6)	27,6 M€	0,1 M€	0,004 M€	27,8 M€
Attribution de compensation investissement (8)	3,0 M€			3,0 M€
Epargne brute corrigée AC inv (9) = (7) - (8)	24,7 M€	0,1 M€	0,004 M€	24,8 M€
Remboursement de capital (10)	10,4 M€			10,4 M€
Epargne disponible (11) = (9) - (10)	14,3 M€	0,1 M€	0,004 M€	14,4 M€

LE BUDGET PRINCIPAL

Les principales masses budgétaires sont les suivantes :

1. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont présentées à hauteur de 189,9 M€ en évolution de + 2,6 M€ par rapport au budget primitif 2025 (+ 3,1 M€ en retraitant les recettes du Festival de Loire).

Cette évolution s'explique principalement par :

- l'ajustement de l'attribution de compensation versée par la Métropole d'Orléans avec notamment le transfert de compétences du soutien aux clubs sportifs professionnels de haut niveau (+ 2,1 M€) ;
- la prévision de dotation globale de fonctionnement (+ 0,8 M€) ;
- les prévisions de compensations fiscales (+ 0,7 M€) ;
- limitée par une diminution des recettes d'imposition directes (- 0,9 M€).

	BP 2025	Projet BP 2026	Evol Projet BP26 / BP 25	
Impôts ménages (yc rôles)	102,1 M€	101,1 M€	-0,9 M€	-0,9%
Attributions de compensations reçues	18,5 M€	20,6 M€	2,1 M€	11,6%
Dotation de solidarité communautaire	1,7 M€	1,7 M€	0,0 M€	0,0%
Dotation Globale de Fonctionnement	26,9 M€	27,7 M€	0,8 M€	3,0%
Compensations (ménages, économiques)	3,0 M€	3,7 M€	0,7 M€	22,9%
Droits de mutation	4,0 M€	4,0 M€	0,0 M€	0,0%
Reversement FPIC	1,5 M€	1,5 M€	0,0 M€	2,0%
Autres recettes	29,5 M€	29,6 M€	0,0 M€	0,1%
Prélèvement Etat - DILICO	-0,4 M€		0,4 M€	-100,0%
Recettes de fonctionnement à périmètre constant	186,8 M€	189,9 M€	3,1 M€	1,7%
Festival de Loire	0,5 M€	0,0 M€	-0,5 M€	-100,0%
Recettes réelles de fonctionnement	187,3 M€	189,9 M€	2,6 M€	1,4%

2. Les dépenses de fonctionnement

Les engagements pris envers les Orléanais de continuer à investir pour l'avenir de la Ville et d'offrir un service public de qualité, en maîtrisant la dette tout en maintenant à l'identique les taux d'imposition, nécessitent de poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Pour 2026 les **dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 162,3 M€** et diminuent globalement de 2 M€ par rapport au budget primitif 2025. A périmètre constant (hors reprise du soutien aux clubs de haut niveau et hors Festival de Loire), les dépenses réelles de fonctionnement apparaissent en baisse de 1,8 M€ par rapport au budget primitif 2025.

Les principales diminutions concernent :

- la réduction du prix d'achat des fluides (- 1,4 M€) ;
- la réduction du coût des charges liées à la nouvelle DSP du centre aqualudique (- 0,3 M€) ;
- la prévision de diminution des frais financiers (- 0,3 M€) ;
- la diminution du prélèvement du FPIC (- 0,150 M€).

	BP 2025	Projet BP 2026	Evol Projet BP26 / BP 25	
Charges à caractère général	44,2 M€	40,7 M€	-3,5 M€	-7,8%
Autres charges de gestion courantes	20,9 M€	20,7 M€	-0,2 M€	-1,1%
Charges de personnel	93,3 M€	95,7 M€	2,4 M€	2,6%
<i>Dt services communs</i>	9,2 M€	9,4 M€	0,2 M€	2,2%
Frais financiers	2,8 M€	2,5 M€	-0,3 M€	-11,5%
FPIC	0,8 M€	0,7 M€	-0,2 M€	-18,8%
Autres dépenses	0,4 M€	0,4 M€	0,0 M€	4,6%
Dépenses de fonctionnement à périmètre constant	162,4 M€	160,6 M€	-1,8 M€	-1,1%
Subvention OLB	0,0 M€	1,1 M€	1,1 M€	
Festival de Loire	1,9 M€	0,6 M€	-1,4 M€	-71,8%
Dépenses réelles de fonctionnement	164,3 M€	162,3 M€	-2,0 M€	-1,2%

3. Un autofinancement qui permet de poursuivre les projets d'investissement

L'épargne brute prévisionnelle s'élève à 27,6 M€ et à 24,7 M€ après attribution de compensation d'investissement. L'épargne disponible s'élève à 14,3 M€ en progression de 4,5 M€ par rapport au BP 2025.

En retraitant les recettes et les dépenses liées au Festival de Loire 2025, l'épargne disponible est, à périmètre constant, en hausse de + 3,6 M€.

BUDGET PRINCIPAL	BP 2025	BP 2026
Recettes de gestion courantes (1)	187,3 M€	189,9 M€
Dépenses de gestion courantes (2)	161,4 M€	159,7 M€
Epargne de gestion (hors exceptionnel) (3)=(1)-(2)	25,8 M€	30,2 M€
Produits exceptionnels et financiers (4)	0,01 M€	0,0 M€
Charges exceptionnelles (5)	0,1 M€	0,1 M€
Frais financiers //PPP (6)	2,8 M€	2,5 M€
Epargne brute (7) = (3) + (4) - (5) - (6)	23,0 M€	27,6 M€
Attribution de compensation investissement (8)	3,0 M€	3,0 M€
Epargne brute corrigée AC inv (9) = (7) - (8)	20,0 M€	24,7 M€
Remboursement de capital (hors RA) / PPP (10)	10,2 M€	10,4 M€
Epargne disponible (11) = (9) - (10)	9,8 M€	14,3 M€

4. Le remboursement de la dette : un endettement contenu et une charge de la dette maîtrisée

L'encours de dette bancaire de la ville d'Orléans s'établira fin 2025 autour de 90 M€ (dont 10,7 M€ de dette liée au PPP Chardon).

Chaque année, les emprunts nécessaires au financement des investissements sont souscrits après mise en concurrence des différents établissements financiers en présence.

En 2026, les emprunts seront souscrits avec des modalités de remboursement (amortissement constant) et une durée de remboursement en cohérence avec les investissements financés ; la stratégie de la Ville étant de conserver une dette répartie, de façon équilibrée, entre taux fixe et taux révisable en privilégiant les emprunts classiques à risque faible et à optimiser les frais financiers en continu.

Le coût global de la dette (intérêts et remboursement du capital) est estimé à 12,9 M€ au budget 2026 avec :

- 2,5 M€ d'intérêts en légère baisse par rapport au budget 2025 (- 0,3 M€) compte tenu des prévisions actuelles d'évolution des taux variables sur l'année 2026 ;
- 10,4 M€ de remboursement de capital.

Compte tenu des prévisions de réalisation budgétaire 2026, **la dette devrait s'établir en deçà de 100 M€ fin 2026.**

5. Les dépenses d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Libellé	BUDGET primitif 2025	BUDGET primitif 2026
Dépenses d'équipement (hors PPP et AC)	46,9 M€	57,0 M€
attribution de compensation d'investissement	3,0 M€	3,0 M€
Capital de la dette (bancaire / non bancaire)	10,2 M€	10,4 M€
Autres dépenses (op cpte tiers...)	3,7 M€	4,0 M€
Total des dépenses réelles d'investissement	63,7 M€	74,3 M€
Total des dépenses d'ordre d'investissement	9,3 M€	10,2 M€
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	73,0 M€	84,6 M€

La politique d'investissement de la Ville d'Orléans doit permettre de répondre aux objectifs de proximité et de développement durable, en soutenant l'économie locale et l'emploi, tout en préservant les marges de manœuvre pour le futur.

En 2026, sont proposées 57,9 M€ de dépenses d'investissement (hors attribution de compensation) comprenant :

- des dépenses d'équipement pour 57 M€ dont 2,8 M€ de fonds de concours versés à Orléans Métropole au titre du financement des voiries ;
- le partenariat public-privé (PPP) du groupe scolaire Bénédicte Maréchal pour 0,8 M€ ;
- d'autres immobilisations financières : 0,035 M€.

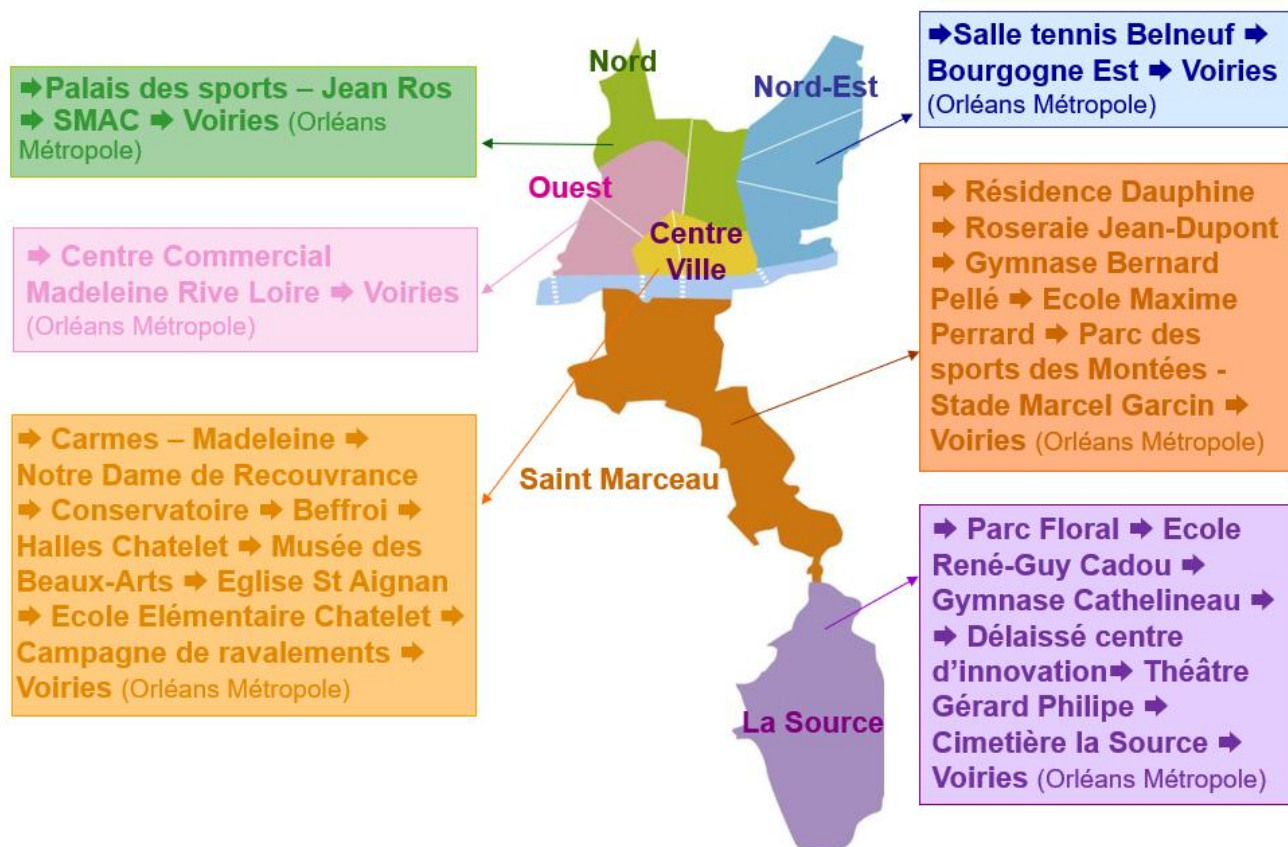
A ces dépenses d'investissement s'ajoutent 10 M€ correspondant aux dépenses d'investissements qui seront réalisés par Orléans Métropole au titre de la politique espace public.

Soit, **un effort d'investissement global pour les Orléanais de plus de 67,9 M€**, dont 57,9 M€ sur le budget principal de la ville.

Les CP 2026 actualisés s'élèvent à 59,9 M€ au budget 2026 avec comme principales opérations d'équipement prévues (la totalité des APCP est présentée en annexe) :

Libellé opération	BP 2026
HALLES CHATELET	11,214 M€
PERIL BOURGOGNE	3,425 M€
FONDS DE CONCOURS - VOIRIE	2,770 M€
SMAC	2,320 M€
CONSERVATOIRE	3,288 M€
GROSSES REPARATIONS - DIVERS BATIMENTS CULTURELS	1,866 M€
PROGRAMME RENOVATION THERMIQUE ECOLE ELEMENTAIRE CHATELET	1,380 M€
GROSSES REPARATIONS IMMEUBLES COMMUNAUX	1,225 M€
TERRAIN SYNTHETIQUE STADE	1,200 M€
NOTRE DAME DE RECOUVRANCE	1,200 M€
TRAVAUX ECONOMIES ENERGIES SUR CHAUFFAGE ET CLIMATISATION	1,160 M€
RAVALEMENTS CAMPAGNE OBLIGATOIRE	1,000 M€
GROSSES REPARATIONS - BATIMENTS SPORTIFS ET LOISIRS	0,994 M€
BOURGOGNE VILLAGE	0,900 M€
CARMES MADELEINE ZAC	0,830 M€
ACCESSIBILITE DES HANDICAPES BATIMENTS PUBLICS	0,800 M€
AMENAGEMENT DES COURS D'ECOLE	0,753 M€
GROSSES REPARATIONS BATIMENTS SCOLAIRES 1ER DEGRE	0,752 M€
SALLE DE TENNIS BELNEUF SOLARISATION	0,750 M€
SITE BEL AIR	0,600 M€
ECOLE ELEMENTAIRE RENE GUY CADOU	0,600 M€
POSTES DE TRAVAIL	0,596 M€
RENOVATIONS ET MISE EN CONFORMITE LOCAUX	0,535 M€
TRAVAUX 108 RUE DE BOURGOGNE	0,500 M€
STRATEGIE PATRIMONIALE - MOBILIER URBAIN	0,500 M€
AMENAGEMENT ROSERAIE J. DUPONT	0,500 M€

Budget 2026 : les principaux investissements par quartier



6. Les recettes d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Libellé	BUDGET primitif 2025	BUDGET primitif 2026
Subventions d'investissement	1,6 M€	1,1 M€
Emprunts	28,7 M€	36,4 M€
FCTVA	3,6 M€	3,6 M€
Produits des cessions	3,1 M€	0,3 M€
Autres recettes (op cpte tiers...)	3,8 M€	5,3 M€
Total des recettes réelles d'investissement	40,7 M€	46,7 M€
Total des recettes d'ordre d'investissement	32,3 M€	37,9 M€
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	73,0 M€	84,6 M€

La stratégie de financement des investissements intègre la recherche permanente de cofinancements permettant de dégager un effet de levier optimal. A cela s'ajoute un emprunt d'équilibre inscrit à hauteur de 36,4 M€.

LE BUDGET ANNEXE DES ACTIVITES SPECIFIQUES

Ce budget regroupe les activités dont la réglementation impose l'individualisation :

- le magazine municipal ;
- la gestion des locaux du Centre Chorégraphique National, de la salle Pierre Aymé Touchard et de la salle des musiques actuelles ;
- les locaux loués à des entreprises ;
- le service mutualisé d'instruction des documents d'urbanisme.

BUDGET ANNEXE ACTIVITES SPECIFIQUES	BP 2025	Projet BP 2026
Recettes de gestion (1)	0,625 M€	0,617 M€
Dépenses de gestion (2)	0,507 M€	0,504 M€
Epargne de gestion (3) = (1) - (2)	0,118 M€	0,113 M€
Produits exceptionnels et financiers (4)		
Charges exceptionnelles (5)		
Frais financiers //PPP (6)		
Epargne brute (7) = (3) + (4) - (5) - (6)	0,118 M€	0,113 M€
Remboursement de capital (8)		
Epargne disponible (9) = (7) - (8)	0,118 M€	0,113 M€

Le budget annexe fait apparaître une épargne disponible de 0,113 M€ au budget 2026 et la participation de la Ville au budget annexe s'élève à 0,231 M€ (équilibre du magazine municipal).

LE BUDGET ANNEXE ANIM'ORLEANS

Le conseil municipal a approuvé le 13 mars 2023, la reprise en régie des activités des centres sociaux et des accueils de loisirs sans hébergement de proximité auparavant gérées par l'association Anim'Orléans. Depuis le 1^{er} janvier 2024, cette activité est exercée dans un budget annexe qui enregistre l'ensemble des dépenses et recettes afférentes.

Ce budget s'équilibre en recettes et dépenses à 4,594 M€.

BUDGET ANNEXE ANIMATION SOCIALE	BP 2025	Projet de BP 2026
Recettes de gestion (1)	4,625 M€	4,475 M€
Dépenses de gestion (2)	4,610 M€	4,471 M€
Epargne de gestion (3) = (1) - (2)	0,015 M€	0,004 M€
Produits exceptionnels et financiers (4)		
Charges exceptionnelles (5)		
Frais financiers //PPP (6)		
Epargne brute (7) = (3) + (4) - (5) - (6)	0,015 M€	0,004 M€
Remboursement de capital (8)		
Epargne disponible (9) = (7) - (8)	0,015 M€	0,004 M€

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 4,475 M€ et comprennent notamment :

- la subvention d'équilibre du budget principal : 2,670 M€ ;
- les recettes de la CAF avec la prestation de service ordinaire (PSO) : 1,514 M€ ;
- la participation des familles : 0,221 M€.

Les dépenses de fonctionnement sont proposées à hauteur de 4,471 M€ et se composent :

- de la masse salariale : 3,290 M€ ;
- de charges à caractère général : 1,177 M€.

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 0,118 M€ et concernent l'investissement courant financé par une subvention d'équipement versée par le budget principal (0,109 M€).